

COMMUNE DE PORTES-EN-VALDAINE (Drôme)  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 27 juillet 2020**

Nombre des membres :

- afférents au Conseil Municipal :	11
- en exercice :	11
- qui ont pris part à la séance :	11
- votants	11

Date de convocation : 23/07/2020

Date d'affichage : 23/07/2020

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de son Maire, Monsieur Jean-Bernard CHARPENEL, dans le lieu habituel de ses séances au nombre prescrit par la loi, le vingt-sept septembre deux mil vingt à 20 h 00.

Présents : Mmes ARSAC Pascale – ASTIER Marielle – PERRIN Marie-Josèphe – RENARD Brigitte  
Mrs ALINS Franck – BRACHET Florian – CHARPENEL Aurélien – COEUILLET Christophe – DI BENEDETTO Vincent – VERNERET Jacques

Secrétaire de séance : Madame Brigitte RENARD

**OBJET : Budget Primitif 2020 Commune (M14)**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif de la commune (M14) de l'exercice 2020. Il donne lecture chapitre par chapitre des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement qui s'établissent comme suit et demande le vote par chapitre.

♦ **BUDGET COMMUNE - M14**

Dépenses de fonctionnement	560 066 euros
Dépenses d'investissement	<u>519 807 euros</u>
<b>Total des dépenses</b>	<b>1 079 873 euros</b>

Recettes de fonctionnement	560 066 euros
Recettes d'investissement	<u>519 807 euros</u>
<b>Total des recettes</b>	<b>1 079 873 euros</b>

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- - adopte à l'unanimité des votants le Budget Primitif de la commune 2020.

Et ont les membres présents signés au registre  
AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

**Le Maire,**  
**Jean-Bernard CHARPENEL**

